



Vœux publics du 1^{er} arrondissement

Place Colbert – 10 janvier 2019

Je vous remercie d'être venu.e.s place Colbert, au cœur des pentes de la Croix-Rousse, pour entamer avec nous l'année 2019.

Nous sommes dehors et il fait froid, mais cette situation a au moins trois avantages :

Le 1^{er} avantage est que nous commençons à l'heure,

Le 2^e est qu'avec M. Georges Kepenekian, 1^{er} adjoint au Maire de Lyon, nous ne ferons pas des discours trop longs

Le 3^{ème} avantage est que je vais éviter la longue liste protocolaire des débuts de discours, en vous accueillant simplement toutes et tous par un « cher.e.s ami.e.s ».

Selon les années, nous alternons vœux dans des salles et vœux à l'extérieur. Par exemple, nous avons célébré des vœux dans les halles de la Martinière l'an dernier, ou dans les nouveaux locaux de l'école ESMOD en janvier 2017. Mais en janvier 2016 nous étions en bas des bains dans l'impasse Flesselles, et plus avant encore nous nous étions installés place Sathonay ainsi qu'esplanade de la Grande Côte.

Etre à l'extérieur est un symbole que nous aimons particulièrement, nous élu.e.s du 1^{er} arrondissement.

Nous aimons cela, d'abord parce que nous pensons que les élu.e.s ne doivent pas rester dans leur hôtel-de-ville mais bien **être aux côtés des citoyens et citoyennes qui habitent, travaillent, vivent dans nos quartiers.**

Nous devons être à leurs côtés pour écouter, voir, ressentir, et ensuite mieux penser, associer et agir.

Nous devons être à leurs côtés pour rendre compte aussi. Je le dis régulièrement : **la démocratie municipale ne se résume pas à un bulletin de vote mis dans une urne tous les 6 ans.** Vous nous avez confié un mandat, nous devons donc vous rendre compte régulièrement de nos actions.

C'est ce que nous faisons sur le 1^{er} arrondissement avec **les rendez-vous citoyens que nous avons mis en place depuis le 21 mai 2014.** Depuis lors, tous les 3 mois, nous allons dans un quartier de l'arrondissement et nous rencontrons et écoutons les habitantes et habitants, sans ordre du jour a priori. Les habitantes et habitants parlent des sujets importants pour eux, ils font l'ordre du jour.

Je remercie Elliott Aubin, adjoint en mairie d'arrondissement, particulièrement engagé dans la bonne organisation de ces rendez-vous citoyens comme dans l'ensemble de notre plan de mandat d'ailleurs.

Montée de la Grande Côte, place Morel, place Colbert (en septembre 2014), rue Sainte Catherine, Clos Jouve, rue Lanterne, place Rambaud, montée des Carmélites, Quai Saint Vincent, place Sathonay, Gros Caillou, place Chazette, place Tolozan, place Rouville, rue de la Martinière, bd de la Croix-rousse, rue de l'Arbre Sec, Dalle Leynaud, Clos Jouve de nouveau, voilà tous ces lieux de l'arrondissement où nous sommes venus vous rencontrer en petite réunion publique, pendant 2 ou 3 heures.

Nous étions de nouveau place Chazette le 11 décembre 2018 pour **le vingtième rendez-vous citoyen de notre mandat** et je remercie l'association des habitants de la place Chazette et notamment Kémal Mokrani pour leur accueil à cette occasion.

Etre dehors, nous permet d'effacer cette ligne imaginaire entre élus d'un côté, citoyennes et citoyens de l'autre. **Car c'est bien ensemble que nous faisons ville, et que nous pouvons construire ce Lyon en commun que nous appelons de nos vœux.**

La deuxième raison d'être ici ce soir et que je voudrais partager avec vous est celle-ci :

Etre ici, revient à **reconnaître les places comme des éléments essentiels de la ville.**

Les places sont ces espaces publics que l'on partage. On s'y pose, on observe, on peut s'y nourrir souvent. On s'y rencontre, on se parle, on y joue. Bref, on y vit. **On le sait depuis l'Antiquité, les places sont des lieux de socialisation essentielles à la vie démocratique dans nos villes.**

Elue de Lyon, je suis d'ailleurs inquiète de voir comment notre municipalité a tendance à escamoter les places. Il suffit de regarder le peu de soins apporté à la place des Terreaux, que ce soit en phase habituelle ou en phase de chantier, avec une galerie des Terreaux dont nous ne cessons de demander la réouverture plaidant un travail partenarial entre mairie d'arrondissement et mairie de Lyon sans succès à ce jour. Il suffit de regarder comme on n'écoute peu les Lyonnaises et les Lyonnais sur l'aménagement de la place saint Nizier dont la municipalité oublie d'ailleurs qu'elle n'est pas seulement sur le 2^{ème} arrondissement puisqu'elle n'invite pas la mairie du 1^{er} quand il s'agit d'en dessiner les contours lors d'ateliers du patrimoine. Ceci dit, même invité, le maire du 2^{ème} arrondissement n'est guère plus écouté au vu des décisions finalement prises.

Elue de Lyon, je suis inquiète quand je vais Zac du Bon Lait ou quartier des Girondins dans le 7^{ème} arrondissement, ou quand je me rends dans le quartier de l'Industrie dans le 9^{ème}, par exemple. Je suis inquiète parce qu'y voit-on ?

Nous y voyons des immeubles qui poussent comme des champignons avec des logements, des logements, des logements, depuis le rez-de-chaussée jusqu'au dernier étage. Pas de commerces de proximité, pas de service public ni de locaux associatifs. Du logement. Et des immeubles de bureaux. Et puis, quand il y a des espaces aménagés, ce ne sont plus des espaces publics. Trop souvent ces espaces ont été vendus et font partie des co-propriétés. Alors comme ils ont acheté ces mètres carrés très chers, ces propriétaires (et on peut les comprendre) les grillage, les ferme, pour se sécuriser. **Mais au final ils se ferment à la ville qui vit, et surtout la ville se voit privée d'espaces publics et communs.**

Quant à la Part Dieu et son renouvellement, ce quartier est dédié aux affaires, on oublie la dimension humaine et habitante comme si des quartiers mono-fonctions pouvaient être des quartiers où l'on vit bien.

Les places doivent rester publiques et les quartiers doivent garder des fonctions qui se mélangent et se complètent.

J'ai hélas bien compris que, pour la ville et la métropole de Lyon, la place des Terreaux était hors-sol, en tout cas pas vraiment sur le 1^{er} arrondissement. D'ailleurs quand j'émetts un avis défavorable sur un permis de construire, la ville passe outre cet avis. Je pense ici au permis de construire qui a permis l'implantation du local du PMU.

Mais pour les autres places, en proximité, nous leur portons un soin tout particulier parce qu'elles sont essentielles au bien vivre.

Durant le précédent mandat, nous avons réaménagé avec les services de feu le Grand Lyon **la place Chazette, la place Fernand Rey et la place Morel** ; nous avons installé aussi un nouveau mobilier urbain sur

la **place Rouville** et je remercie le conseil de quartier Ouest des Pentès et son président habitant Bruno Dalmais, très impliqué sur ce projet.

Durant ce mandat, nous travaillons (enfin !) sur le réaménagement de la place Chardonnet.

Avec l'aide du Conseil de quartier « *Haut et Coeur des Pentès* », du collectif « *Fabrique de la Ville* » et de l'association « *Faites place* », nous avons pu avancer sur un projet que la Métropole et la Ville de Lyon ont accepté de suivre, même si le dessin final n'est pas tout à fait le projet que nous avons imaginé au départ.

Nous avons évité la transformation de la place Chardonnet en un énième belvédère à touristes et nous avons choisi **de privilégier l'usage par les habitantes et habitants en agrandissant l'espace intérieur de la place** pour la libérer un peu du stationnement des voitures au profit d'un stationnement pour les deux roues et surtout au profit de la vie de quartier. **Je remercie Ahmed Cherifi, Franck Saint-Rose, Christine Bolze, Néomie Fevre, notamment, pour leur implication aux côtés d'Arthur Remy dans ce projet.**

Je profite de ces vœux pour redire aux représentants de la ville de Lyon et de la Métropole que nous attendons toujours qu'ait lieu une réunion publique avec les habitantes et habitants et que celle-ci tarde trop à notre goût. J'espère donc que nos calendriers vont pouvoir se caler très vite.

Nous poursuivons aussi sur **la place Morel** avec la transformation de l'ancien collège Truffaut, bâtiment qu'à notre demande la Métropole de Lyon a gardé contrairement aux collèges Serin ou Maurice Scève par exemple, sur le 4^{ème}, qui ont été cédés ou sont en passe de l'être.

Les anciens bâtiments du collège Truffaut vont donc se transformer en une auberge de jeunesse, du logement social pour étudiants, les bureaux et ateliers de Lyon BD association, et un tiers-lieu associatif en lien avec la vie et les besoins du quartier.

Pour ce qui est de la cour intérieure de l'ancien collège, nous la voulons ouverte en journée afin qu'elle puisse offrir un prolongement au parc Sutter et à la place Morel.

Les travaux démarreront, si tout se passe bien, avant la fin du mandat. **Est déjà terminée, en revanche, l'extension du jardin partagé de la place Morel, à l'angle des rues Ornano et des Chartreux** : une extension de 270 mètres carrés pour le jardin partagé, géré par la Régie de Quartier en lien avec les habitantes et les habitants du quartier. **C'est l'occasion pour moi de citer Nicole Marchand, présidente de la Régie 1/2/4 Services et Frédéric Ligout, le directeur de cette belle structure.**

Nous sommes revenus aussi sur le Clos Jouve avec la réalisation du skate parc pour laquelle je remercie particulièrement le service des Sports de la ville de Lyon ainsi **que notre élue d'arrondissement et conseillère municipale Isabelle Granjon**. Un équipement sportif complété cette année par le réaménagement d'un espace vert public, rue Carquillat.

Et puis bien sûr nous sommes sur la place Colbert, et si nous avons dû abattre des arbres dont les racines venaient bousculer le mur de soutènement au point de créer un danger réel, nous avons replanté douze nouveaux platanes sur la place pour préserver le dessin initial mais aussi des cerisiers dans la partie basse afin d'amener un peu de couleur et de permettre à la place de prendre des visages différents selon les saisons.

Le service des Espaces Verts de la ville, que je remercie, a installé aussi **les bacs de plantation collectifs**, destinés aux habitantes et habitants. N'hésitez pas à vous rapprocher de mon adjointe en mairie du 1^{er} arrondissement, Corinne Soulanet-Bonnéric, si vous avez envie de vous emparer de ces bacs pour des plantations collectives et partagées. Corinne vous indiquera la conduite à suivre.

J'ai parlé de deux conseils de quartier pour souligner le travail en concertation et en partenariat que nous menons sur les places, alors je vais citer aussi -sinon Jean-Pierre Bouchard ne me le pardonnerait pas- **le troisième conseil de quartier de notre arrondissement, celui du Bas des Pentes-Presqu'île, ainsi que l'association du quartier Capucins – Lyon les Pentes.**

Nous travaillons avec ces habitants et commerçants pour ramener du commerce de proximité dans ce secteur de la ville. Nous testons aussi la mise en circulation piétonne des rues du bas des pentes, un samedi par mois, aux beaux jours.

Un test qui s'avère positif de l'avis de tous et qui montre combien notre arrondissement de centre-ville serait doux à vivre sans voiture. Doux à vivre pour ses habitants mais aussi, et nous le voyons pendant ces expérimentations, pour ses acteurs économiques.

Mais encore faut-il que notre métropole et notre ville

progressent en matière de pôles logistiques et aires de livraison,

progressent en matière de pistes cyclables et de stationnement sécurisé pour les vélos,

progressent en matière de politiques de transports en commun avec une amélioration des fréquences et des dessertes et -je le souhaite vraiment- **la mise en gratuité des transports en commun** ainsi que l'ont fait déjà plusieurs villes ou communautés urbaines en France ou en Europe.

On ne peut se satisfaire d'un Sytral qui se comporte comme l'Etat dans l'Etat, qui fait de la lutte contre la fraude un de ses fers de lance, qui a des tarifs prohibitifs, parmi les plus chers de France.

J'espère que cela s'est entendu dans mon propos : je ne pense pas que l'on puisse faire ville et place seuls. Nous devons nous associer et coopérer. Un dernier exemple de belle coopération qui me vient est l'exposition réalisée place Chazette de septembre à novembre 2018,

avec des élèves de l'école Michel Servet, le musée des Beaux-arts, des ateliers et des artistes de l'arrondissement, des habitantes et habitants, des commerçants. Cette exposition qui s'intitulait « Regards sur la paix » était, elle aussi, en plein air, accessible à toutes et tous, et gratuite.

Merci Laurence Boffet pour l'accompagnement de ce projet porté par l'association de la place Chazette et le conseil de quartier Bas des Pentes. **Et merci pour le travail plus général que tu mènes avec les conseils de quartier de notre arrondissement, ainsi qu'avec tous les habitants, associations, comités et collectifs engagés dans le Conseil Territorial du 1^{er} arrondissement, seule instance dans notre ville qui permet à des habitants de siéger en séance publique de conseil d'arrondissement aux côtés des élu.e.s.**

J'ai parlé des places comme éléments essentiels de la vie démocratique en ville. J'en viens à mon troisième et dernier point de ce soir qui porte sur **la solidarité et l'hospitalité.**

Nous sommes ce soir place Colbert, à quelques pas de la **salle de répit** que nous avons ouvert cet été et qui a permis d'accueillir pendant 6 semaines plus de 150 mineurs en exil, qui arrivaient seuls à Lyon après avoir quitté leur pays, traversé des déserts et la mer Méditerranée au péril de leur vie.

Je ne peux pas quitter l'année 2018 sans oublier la singularité de l'été que nous avons vécue, le naufrage de l'Europe avec celui de l'Aquarius, mais aussi les élans de générosité et de solidarité vécus en de nombreux endroits en Europe, dans les Alpes, en France, à Lyon et sur le 1^{er}. Merci aux associations telles que la Coordination Urgence Migrants, l'AMIE, la Cimade, Médecins du Monde, RESF, CLASSES, Singa, le secours populaire, qui ont prêté main forte cet été et qui prêtent encore main forte.

Merci également aux avocates et avocats du barreau de Lyon qui nous accompagnent pour que le droit des mineurs non accompagnés soit respecté dans notre métropole.

Merci à la centaine d'habitantes et d'habitants qui s'est mobilisée pour apporter des repas, accompagner les jeunes à l'hôpital, les veiller pendant la nuit. **Merci aux militantes et militants d'Ensemble !, du parti communiste, du parti de gauche et de la FI, de Génération.S et du Gram** qui ont pleinement participé à ce devoir d'hospitalité sur notre quartier.

Merci aussi à Olivier Jouvray et ses étudiantes et étudiants de l'école Emile Cohl qui ont réalisé notre carte de vœux cette année, sur le thème de **ces mineurs en exil au coeur de nos villes européennes.**

Le lieu de répit n'avait pas vocation à durer plus que l'été quand nos structures tournent au ralenti du fait des vacances. Mais la salle associative de la rue Diderot, est toujours ouverte aux associations. Nous y accueillons à titre gratuit l'AMIE, RESF, les ateliers culturels ouverts aux mineurs en exil, ainsi que des permanences du collectif Mee-Too et d'associations qui luttent contre l'homophobie.

Nous sommes place Colbert et je ne peux quitter l'année 2018 en passant sous silence les « raids » de l'extrême-droite dans les pentes, raids sans conséquence judiciaire pour l'instant. On ne doit pas taire le fait qu'à Lyon, en 2018 ou les années précédentes, ont été vandalisés sur le 1^{er} arrondissement les locaux du PCF, de la CNT, de la Plume Noire, de Radio canuts.

On ne doit pas taire les agressions d'hommes et de femmes en raison de leur appartenance à ces collectifs, ou pour d'autres raisons comme leur homosexualité par exemple.

Les indices recueillis par les habitantes et habitants, par les militants et militantes antifascistes, par les journalistes aussi, ont établi un lien évident avec les groupuscules Bastion Social ou Générations Identitaire. **Les exactions violentes et lâches dont ils sont coutumiers, doivent être sévèrement punies. Elles n'ont leur place ni dans notre ville, ni dans notre arrondissement.**

Nous sommes place Colbert, enfin, à deux pas d'un site emblématique de notre arrondissement, la célèbre Cour des Voraces, où démarrèrent les contestations canuses de 1848 et 1849, il y a 170 ans. **Et lors de leur prise de l'hôtel de ville le 24 février 1848, ils proclamèrent l'avènement d'une 2nde République.**

Dans cette cour, au pied du monumental escalier, une plaque rappelle la lutte des Canuts pour de meilleures conditions de vie.

Ces ouvriers de la soie portaient haut des valeurs fondamentales telles que le mutualisme, l'égalité, la dignité, alors même que le commerce du textile faisait surtout les fortunes de quelques-uns.

Durement réprimé, leur mouvement avant-gardiste initia une réflexion à l'échelle européenne sur les modèles de solidarité et de gouvernement démocratique.

Comment ne pas entendre leur écho, dans la période dans laquelle nous vivons, avec des revendications démocratiques légitimes de la part de centaines de milliers de citoyens ?

Comment ne pas entendre leur écho, dans notre période où réapparaissent des « métiers à la tâche », comme les livreurs à vélo ou les chauffeurs VTC, dénués de toute protection sociale ?

Nous avons un devoir à les écouter, à l'heure où notre ville devient de plus en plus excluante, avec pour symptômes, par exemple, une hausse inconsidérée des loyers, le manque criant de places en crèches, la cession de nos biens communs aux entreprises privées, etc.

Comme hier les Canuts, combattons aujourd'hui les idées reçues du « ruissellement » et faisons la promotion de l'égalité ; combattons les idées de la concurrence et de la compétition, pour les remplacer par le mutualisme et la coopération.

Ces orientations sont celles qui nous guident sur le 1^{er} arrondissement. **Mais je souhaite que ces orientations nous guident demain au-delà et qu'elles permettent à notre ville et à notre métropole de rayonner.** Je ne parle pas d'un rayonnement dans des classements nationaux ou internationaux dont on ne sait pas vraiment comment ils sont établis. **Je parle d'un rayonnement par le bien-vivre des habitantes et habitants.**

A ce sujet, il est indispensable que, demain, notre municipalité n'ait plus comme aujourd'hui son budget évalué par des agences de notation financière internationales, agences qui ne connaissent rien des enjeux propres à nos villes, à notre ville, en matière d'éducation, de petite enfance, de transport, de santé environnementale, d'accès à un logement digne et abordable, etc.

Il est indispensable que demain le budget de notre ville soit évalué par un comité indépendant composé d'experts mais aussi d'habitants et habitantes tirés au sort parmi les volontaires.

Et que cette évaluation soit faite sur la base d'indicateurs de bien-être humain qui porteront par exemple sur les délais d'attente pour obtenir un logement social, sur le taux d'enfants accepté en crèche, sur le pourcentage dans la restauration collective municipale de produits issus de l'agriculture et de l'élevage bio, ou en conversion, et en tout cas local, etc, etc.

Des critères que nous fixerons ensemble dès 2020 et qui préfigureront ce Lyon que nous voulons dessiner et vivre en commun.

C'est sur ce souhait pour Lyon que je terminerai ces vœux.

Des vœux qui ont été rendus possible par l'intervention de nombreux partenaires que je veux remercier.

Ainsi, je remercie **Locaréception** pour la location des tonnelles, **Fa Musique** pour la sonorisation, **la petite Syrienne** pour la restauration, **Ariel Services** pour le service, **Byblos** pour la sécurité, la **Protection Civile** pour les premiers secours. Et bien sûr toutes les équipes de la mairie du 1^{er} arrondissement, notamment le cabinet, la direction des services, le service vie associative et les gardiens.

Il me reste à présent à **vous présenter à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les meilleurs pour cette année qui commence, des vœux de santé, de joies et de rires, d'amour et d'amitié, des vœux de liberté, d'égalité, de fraternité et de sororité.**

Je vous remercie de votre attention.